

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER  
MINISTRE**

Direction de l'information  
légale et administrative

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)

**BODACC « A »**

**Annonce n° 692**

**33 – GIRONDE**

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX**

**Ventes et cessions**

491 049 466 RCS Bordeaux.

**@COM. AUDIT, SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES.**

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 445100,00 EUR.

Adresse : 61, Rue Jean Briaud, 33700 Mérignac.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION @COM. AUDIT, SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES Société à responsabilité limitée Au capital de : 445 100,00 EUR Siège social 61 Rue Jean Briaud 33700 Mérignac N° RCS 491 049 466 RCS Bordeaux, est société absorbante CABINET LOPES VERDON ET ASSOCIES AUDIT Société par actions simplifiée Au capital de : 241 000,00 EUR Siège social 61 Rue Jean Briaud 33700 Mérignac N° RCS 491 380 267 RCS Bordeaux, est société absorbée Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 28 février 2024, La société CABINET LOPES VERDON ET ASSOCIES AUDIT, société par actions simplifiée au capital de 241 000 euros, dont le siège social est 61 rue Jean Briaud 33700 MERIGNAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 491 380 267 RCS BORDEAUX, et la société @COM. AUDIT, SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES, société à responsabilité limitée au capital de 445 100 euros, dont le siège social est 61 rue Jean Briaud 33700 MERIGNAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 491 049 466 RCS BORDEAUX, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société CABINET LOPES VERDON ET ASSOCIES AUDIT par la société @COM. AUDIT, SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES. SEPT CENT QUATRE VINGT SIX MILLE SEPT CENT CINQUANTE ET UN EUROS (786 751,00 €) et le passif pris en charge à la même date s'élevant à TROIS CENT VINGT MILLE DEUX CENT TRENTE SIX EUROS (320 236,00 €), l'actif net apporté par la société CABINET LOPES VERDON ET ASSOCIES AUDIT à la société @COM. AUDIT, SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES s'élève donc à QUATRE CENT SOIXANTE SIX MILLE CINQ CENT QUINZE EUROS (466 515,00 €). La société @COM. AUDIT, SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES détenant la totalité des 2 410 actions composant le capital social de la société CABINET LOPES VERDON ET ASSOCIES AUDIT, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La différence entre l'actif net transféré par la société CABINET LOPES VERDON ET ASSOCIES AUDIT qui est fixé à QUATRE CENT SOIXANTE SIX MILLE CINQ CENT QUINZE EUROS (466 515,00 €), et la valeur nette comptable des 2 410 actions de ladite société détenue par la société

@COM. AUDIT, SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES, telle qu'inscrite à l'actif du bilan de la société @COM. AUDIT, SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES, qui s'élève à QUATRE CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT DEUX EUROS (494 382,00 €), représente un mali de fusion d'un montant de VINGT SEPT MILLE HUIT CENT SOIXANTE SEPT EUROS (27 867,00 €). Ce mali technique de fusion sera, compte tenu de sa nature, inscrit à l'actif du bilan de la société absorbante dans un sous-compte intitulé « mali de fusion » du compte 207 « fonds commercial ». Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société CABINET LOPES VERDON ET ASSOCIES AUDIT depuis le 01/07/2023 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société @COM. AUDIT, SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES. La fusion sera réalisée le 30/04/2024. La société CABINET LOPES VERDON ET ASSOCIES AUDIT sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Date du projet : 28 Février 2024 Conformément à l'article L. 236-15 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX au nom des deux sociétés le 29/02/2024..

